



CHANTIERS DE JEUNES Provence Côte d'Azur



Pour construire ses loisirs
toute l'année...

ÉTÉ 12 séjours sur 4
lieux de chantiers
2026 De 13 ans à 17 ans





CONSTRUIRE SES LOISIRS

Un projet

Notre association a un rôle éducatif. Nous souhaitons rendre les participants, filles et garçons, acteurs de leurs vacances. L'animation chantier, les travaux utiles et la vie en collectivité permettent l'épanouissement de chacun dans le respect de la différence de l'autre.

Nous donnons à tous, les moyens de s'affirmer au sein du groupe et de partager notre projet. Nos équipes d'animation amènent le jeune à se prendre en charge dans des situations différentes. Nous favorisons, par la pédagogie du contrat, la prise d'initiatives et l'accès à de véritables responsabilités.

Les actions portées par notre association s'adressent à TOUS les jeunes de 13 à 17 ans sans distinctions sociales, culturelles ou confessionnelles.

Un Contrat

L'association des Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur passe un contrat avec ses adhérents. Il comprend la participation au chantier (5 heures généralement regroupées le matin), à la vie collective (courses, repas, entretien) et bien sûr aux loisirs de l'après-midi et aux soirées que les animateurs organisent avec les jeunes.

Une journée type

Après le petit déjeuner, les jeunes se répartissent sur les différents ateliers et démarrent les travaux avec l'aide des animateurs, tandis que 2 jeunes s'occupent de faire les courses. À leur retour, ils préparent une pause casse-croûte à 10h30, puis le déjeuner. Tous se retrouvent pour le repas vers 13h30.

L'après-midi, ils ont la possibilité de participer aux activités sportives et aux animations qui leur sont proposées ou qu'ils souhaitent organiser. Le dîner, en général préparé par les jeunes, est prévu aux environs de 20h30.

La soirée est organisée en fonction des désirs du groupe et des opportunités, elle se termine vers 23h00. Certains impératifs peuvent modifier le planning de la journée (activités particulières, météo, travaux à finir, etc).

TOUS NOS SÉJOURS

Le Fort Royal de l'île Sainte Marguerite à Cannes

- du 06 au 18 Juillet 2026
- du 20 Juillet au 01 Août 2026
- du 03 au 15 Août 2026
- du 17 au 29 Août 2026

Les canaux des Canebiers à Mouans-Sartoux

- du 06 au 18 Juillet 2026
- du 20 Juillet au 01 Août 2026
- du 03 au 15 Août 2026
- du 17 au 29 Août 2026

Neige et Merveilles dans le parc du Mercantour

- du 06 au 18 Juillet 2026
- du 20 Juillet au 01 Août 2026
- du 03 au 15 Août 2026

Aquaponie en Sol Mineur à Tavernes

- du 06 au 18 Juillet 2026.



Participation demandée

FORT ROYAL : Structures : 689 € – Hors Département 06 : 546 € –
Département 06 * : 481 € – Tarifs dégressifs pour les cannois : de 221 € à 351 €

AUTRES LIEUX : Structures : 637 € – Hors Département 06 : 494 € –
Département 06 * : 429 € – Tarifs dégressifs pour les cannois : de 169 € à 299 €

*Aide du Conseil Départemental déduite

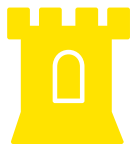
LE FORT ROYAL

DE L'ÎLE SAINTE MARGUERITE À CANNES



Effectif

16 jeunes



Le lieu de vie

L'île Ste Marguerite est située à 15 minutes de bateau en baie de Cannes. Le Fort, du XVIIème siècle, est célèbre par la prison du Masque de Fer. Ce monument historique est aujourd'hui un centre d'animation et accueille différents groupes, tout au long de l'année.



Le mode de vie

Les jeunes participent à tous les moments de la vie collective : entretien du lieu de vie, organisation du planning d'activités... Ils font les courses à Cannes et préparent les repas à l'exception du dîner qui est pris avec le service de restauration du Fort. Le groupe est hébergé dans des dortoirs de 6 à 8 lits.



Le chantier

Les travaux consistent à rénover, entretenir et aménager les différentes parties du Fort Royal (caladage, rejointoiement, maçonnerie, taille de pierre, rénovation intérieure...).



Les activités

Les activités de loisirs sont principalement axées sur la mer (catamaran, kayak de mer, baignade...), des animations sont organisées par l'équipe d'animation et/ou le groupe durant le séjour (jeux, veillées, spectacle) en fonction des envies du groupe et du budget alloué aux activités. Deux activités nautiques sont déjà prévues.



LES CANAUX DES CANEBIERS

À MOUANS-SARTOUX



Effectif

15 jeunes



Le lieu de vie

Les canaux sont situés sur la commune de Mouans-Sartoux. Ils commencent à la jonction de la rivière de la Mourachonne et de la source de la Foux et se déroulent sur près de 3 kilomètres jusqu'au bout de la plaine des Canebiers. Ils servaient autrefois à irriguer la plaine composée de multiples parcelles de jardins ouvriers.



Le mode de vie

Les jeunes participent à tous les moments de la vie collective : entretien du lieu de vie, organisation du planning d'activités... Ils font les courses et préparent les repas. Ils sont logés en camp fixe sous tentes (type marabout), installé dans la cour d'une école à Mouans Sartoux à proximité du lieu de chantier.

Le chantier

Dans la continuité des travaux effectués ces dernières années, au terme du projet de raccordement et de remise en état de l'ensemble des canaux, il s'agira d'aménager les berges des canaux et de consolider les différents murs de soutènement.



Les activités

Les activités de loisirs sont principalement axées sur la découverte du milieu naturel (escalade, V.T.T, canyoning, kayak, baignade...), des animations sont organisées par l'équipe d'animation et/ou le groupe durant le séjour (jeux, veillées, spectacle) en fonction des envies du groupe et du budget alloué aux activités.



NEIGE ET MERVEILLES

PARC DU MERCANTOUR



Effectif

14 jeunes



Le lieu de vie

Le hameau de la Minière de Vallauria, géré par l'association Neige et Merveilles, est situé à 1 400 mètres d'altitude, aux portes de la Vallée des Merveilles, entre St Dalmas de Tende et Castérino. Depuis plusieurs années, différents chantiers sont consacrés à l'aménagement et à la valorisation de l'ancienne mine, aujourd'hui ouverte au public.



Le mode de vie

Les jeunes sont hébergés dans les locaux de Neige et Merveilles, en demi-pension. Ils participent en binôme à l'élaboration des menus et à la préparation des repas du midi. Les repas du soir sont pris au refectoire avec les autres groupes.

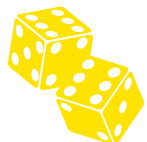
Ils participent à tous les moments de vie collective : entretien du lieu de vie, organisation du planning d'activités...



Les chantiers

Session 1 et 2 : Terrasses de San Sebastiano : l'objectif est de finaliser un second mur en pierres sèches afin de stabiliser et valoriser les terrasses.

Session 3 : calade "sur la trace des mineurs" : il s'agira de mettre en valeur le savoir-faire ancestral de la calade, en améliorant la gestion naturelle des eaux de ruissellement.



Les activités

Les activités sont axées sur la découverte des sites archéologiques et du Parc du Mercantour, ainsi que sur la pratique des sports liés à la montagne, mais aussi sur diverses animations organisées par l'équipe d'animation et / ou le groupe durant le séjour (jeux, veillées, spectacle) en fonction des envies du groupe et du budget alloué aux activités.



Indispensable :

Duvet chaud + bonnes chaussures de montagne + carte d'identité + attestation de sortie de territoire (passage par l'Italie)

AQUAPONIE EN SOL MINEUR

À TAVERNES



Effectif

15 jeunes



Le lieu de vie

Le chantier se déroule à Tavernes, dans le Haut-Var, au cœur d'un environnement rural entre collines et forêts. Les jeunes séjournent dans un écolieu en développement qui combine activités agricoles bio, hébergements, projets éducatifs et événements culturels. L'association Dékal'Âges y organise depuis 2021 des chantiers de jeunes pour soutenir le projet « Cultures en Sol Mineur », axé sur l'environnement, la culture et le vivre-ensemble.



Le mode de vie

Les jeunes participent à tous les moments de la vie collective : entretien du lieu de vie, organisation du planning d'activités... Ils font les courses et préparent les repas. Ils sont logés en camp fixe sous tentes (type marabout). La sensibilisation aux enjeux écologiques et environnementaux est intégrée aux pratiques quotidiennes (produits locaux et de saison, participation aux travaux de la ferme, soins aux animaux).

Le chantier

Le projet 2026 consiste à construire un système aquaponique, une méthode écologique qui associe élevage de poissons et culture de plantes en circuit fermé. Les jeunes conçoivent et installent l'installation (supports, bacs, circuit d'eau, bassin et plantations). Le chantier permet de découvrir l'agriculture durable tout en développant des compétences techniques, scientifiques et de travail en équipe.

Les activités

Les après-midi sont dédiés à des activités de loisirs et de découverte du territoire, choisies en groupe selon les envies et le budget : baignades, sports, sorties ou événements locaux. Des animations et veillées sont aussi organisées par l'équipe et les jeunes (Jeux, soirées, etc...)



CONDITIONS GÉNÉRALES

Comment s'inscrire

Une pré-réservation téléphonique est obligatoire.

Vous avez ensuite un délai de 7 jours pour nous faire parvenir votre dossier d'inscription, le règlement de l'adhésion (en cas de première inscription de l'année) et les 50% d'arrhes. Le dossier d'inscription est à télécharger sur notre site internet et à nous renvoyer complet par mail.

Après réception du dossier complet et du règlement, nous vous confirmerons alors l'inscription par mail.

Le solde de votre participation doit nous parvenir maximum 31 jours avant le début du séjour.

Vous recevrez une "feuille de route" vous donnant toutes les informations complémentaires (heures de rendez-vous, affaires indispensables...).

Règlement

Par virement (RIB dans le dossier d'inscription).

Par chèque à l'ordre Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur.

Les chèques vacances sont acceptés.

Pour les aides aux vacances de la CAF, nous consulter.

Adhésion

Elle permet de participer à toutes les activités et de s'impliquer dans la vie associative des "Chantiers". Elle est valable jusqu'à la fin de l'année.

Adhésion individuelle : 10 euros.

Adhésion famille : 15 euros.

Adhésion collectivité, groupe, classe, institution : 50 euros.

Réduction

Pour les séjours, à l'exception des institutions, une réduction est accordée aux adhérents du département des Alpes Maritimes et les Cannois bénéficient de tarifs dégressifs (sur présentation du quotient familial fourni par la CAF, ou à défaut de l'avis d'imposition).

Annulations

De votre part : L'adhésion n'est pas remboursable.

Entre 60 et 21 jours avant le début du séjour le montant des arrhes sera retenu pour les séjours d'été. Moins de 21 jours avant le début du séjour, la totalité du montant du séjour sera retenue pour les séjours d'été.

De notre part : Nous nous réservons le droit d'annuler certains séjours en fonction de l'obtention des subventions requises. Dans un premier temps nous vous ferions une autre proposition, dans la mesure de nos possibilités. Si celle-ci ne vous convenait pas, nous vous rembourserons la totalité de vos versements.

INFORMATIONS DIVERSES

Autorisations de travaux

Nous nous réservons le droit de modifier les travaux initialement annoncés en fonction de l'obtention des autorisations de travaux requises.

Réglementation

Tous nos séjours sont déclarés auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, selon la réglementation en vigueur concernant l'accueil d'adolescents.

Agréments

Notre association est agréée "jeunesse et éducation populaire" et "association de défense de l'environnement" et "Education Nationale". Nos séjours sont labellisés "colos apprenantes" et donnent aussi la possibilité d'effectuer des Missions d'Intérêt Général dans le cadre du Service National Universel.

Encadrement

Les directeurs et animateurs sont diplômés, leur rôle est d'accompagner les jeunes dans l'organisation et la mise en place du séjour. Ils sont garants de la sécurité morale et physique des jeunes.

Assurance

Une assurance responsabilité civile et individuelle accident est comprise dans le prix des activités. En cas de vandalisme, dégradation volontaire, vol la responsabilité financière des parents pourra être engagée.

Tarifs

Nos tarifs tiennent compte des subventions allouées par la Ville de Cannes, la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental des Alpes Maritimes et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. La Région Provence Alpes Côte d'azur ne finance plus nos séjours.

Actions spécifiques

Actions spécifiques : Nous organisons ponctuellement des projets spécifiques qui sont basés sur le projet éducatif des Chantiers de Jeunes. Ces actions sont réalisées en fonction des demandes de nos différents partenaires (chantier d'insertion, classe patrimoine...).

La formation d'animateurs

L'association a mis en place un système de bourse à destination de ses adhérents et encadrants, pour aider au financement du B.A.F.A et du B.A.F.D.
Pour toute information, contacter Thibaud au 04.93.47.89.69.

LES ACTIVITÉS DURANT L'ANNÉE

Les séjours

Les séjours ont lieu lors des périodes de vacances scolaires. Cinq heures de chantier sont au programme le matin. Les travaux varient selon les lieux, de la restauration à l'aménagement de locaux et à la protection de l'environnement. Les après-midi et les soirées sont consacrées aux activités sportives et de loisirs en fonction des possibilités du lieux et des désirs du groupe.

Vacances scolaires

Les Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur proposent aux jeunes de venir pendant les vacances scolaires faire soit du chantier à la journée pour participer à des activités ponctuelles programmées par les jeunes, soit travailler pour cumuler des points dans le cadre d'un micro-projet.

Les mercredis chantier/activité

Les mercredis après-midi, la Maison des Chantiers est ouverte et les jeunes peuvent venir faire du chantier ou participer à des activités programmées. Ils peuvent également mettre en place un micro-projet.

Accueil de 14h à 18h.

Le mercredi, quand ils participent au chantier, les jeunes gagnent deux "points tortues", soit 16 euros. Ils peuvent alors s'en servir pour une activité payante du mercredi, pour un week-end ou un micro-projet.

Les samedis et week-ends

L'association organise régulièrement des samedis et/ou des week-ends à destination des jeunes, afin qu'ils puissent venir faire du chantier et ainsi cumuler des points. Ils peuvent également profiter de ces temps pour organiser et participer à une activité.

Les micro-projets

Pour organiser un après-midi, un week-end d'activité (ski, voile, tournoi de foot..), ou une soirée (spectacle ou concert) avec des ami(e)s, les jeunes ont la possibilité de venir à l'association pour organiser des projets. Ils pourront effectuer des recherches (internet, prospectus..), nous demander conseil et construire leur projet.

Vous détenez à présent toutes les informations nécessaires. Il ne reste plus qu'à vous inscrire le plus rapidement possible.



Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur

7, avenue Pierre de Coubertin

06150 Cannes la Bocca

☎ : 04 93 47 89 69

🌐 : www.cjpca.org

✉ : cjpca@club-internet.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.

